

## LE LUC

Ravageurs de palmiers :  
prôner la solution bio

**Pour Robert Cerdan, le bio insecticide à base de nématodes est efficace à plus de 94 %. Bien des palmiers ont, en tout cas, encore besoin d'un traitement pour subsister...**

(Photos A. B. et doc. V.-m.)

Depuis le début des années 2000, les palmiers dépérissent lentement sous les attaques de milliers de chenilles dévorant les jeunes palmes, avant de coloniser le cœur et d'y creuser d'innombrables galeries. Au point que les scientifiques s'étaient demandés si certaines espèces de palmiers n'étaient pas menacées de disparaître à plus ou moins long terme. Tout a commencé avec le charançon rouge. Des années plus tard, il est solidement implanté en région Paca, plus précisément dans le Var et dans les Alpes-Maritimes – notamment au cap d'Antibes.

Il en va de même pour le papillon pal-

mivore argentin qui a une préférence pour le palmier de Chine et l'espèce *Chamaerops humilis*.

## Détection attentive

Samedi matin, les établissements Bergon, situés route de Toulon, avaient invité des professionnels et particuliers pour présenter les moyens de lutter efficacement contre ces deux ravageurs de palmiers.

Robert Cerdan, le responsable espaces verts, a évoqué, entre autres, un bio insecticide à base de nématodes auxiliaires qui tue à la fois les stades larvaires du papillon palmivore et du charançon du palmier. Le nématode est un ver mi-



croscopique qui colonise la larve du papillon et la tue par septicémie. Résultat : 94 % d'efficacité!

Comment repérer un palmier malade? Par l'apparition de trous à la base des rachis, la présence de sciure sur le stipe, les perforations des palmes, la présence de cocons ou le jaunissement des palmes. Dès leur apparition, il faut une intervention rapide, par un professionnel.

A. B.

## LE CANNET

Éthique environnement :  
le combat continue

L'association Éthique environnement, forte de quarante-cinq membres, a tenu son assemblée générale en présence d'élus locaux<sup>(1)</sup>. Le président Paul Garcia, toujours déterminé, a dressé le bilan des nombreuses actions (depuis 1998) qui se poursuivent contre la décharge du Balançan et son projet d'extension, « pour préserver la qualité de notre environnement et protéger la nature et la plaine des Maures. » Il a présenté les derniers développements après l'enquête publique concernant l'extension du casier n° 4 de la décharge et s'est « félicité du soutien, dans ce combat, des villes de Cœur du Var et de Bagnols-en-Forêt » Il a évo-

qué « les nombreuses pollutions constatées et reconnues par les services de l'État qui, pourtant, tarde et tergiverse pour exiger la fermeture de cette décharge rendue illégale par les nombreuses décisions de justice. »

## La plaine en fête

Autre point évoqué : la préparation de la fête de la plaine des Maures, au Reoucs les 15, 16 et 17 mai. Des journées découverte partagées, cette année, par les Colibris de Dracénie. Avec expositions, conférences, débats, animations, notamment en direction des scolaires.

**C. A.**  
1 Dominique Lain (Le Luc), Gérard Debove, Odile Gaillhardet Mireille Thireau (Le Cannet).



**Les membres d'Éthique environnement poursuivent le combat contre l'existence de la décharge du Balançan.**

(Photo C. A.)

## PIGNANS

Pèlerinage : l'association Notre-Dame-des-Anges  
a célébré ses soixante ans

Lundi, pour le traditionnel pèlerinage au sanctuaire de Notre-Dame-des-Anges, les participants sont montés nombreux au sommet des Maures.

Le père Gaétan curé du village, assisté du père Antonio, a célébré la messe dans la petite chapelle Iréquentée en rangs serrés. Il faut admettre que cette édition revêtait un caractère bien particulier. En effet, l'association Notre-Dame-des-Anges, que préside Jean-Jacques Polozec, a fêté, à cette occasion, ses soixante ans d'existence.

## Un appel à l'adhésion

Dans son discours, après l'office, le président a souligné : « J'ai eu le privilège de présider la célébration du cinquantenaire. Hélas, aujourd'hui, je ne suis plus entouré de mes prédécesseurs, le docteur Jean Brissy



**Au centre le président Polozec (avec la cravate) et les pères pendant la bénédiction du terroir par le père Gaétan.**

(Photo Gil)

et Jean-Louis Raybaud ». Il a ensuite signalé la nécessité d'avoir créé cette association, même si cela a

beaucoup évolué depuis 1954. Et a énuméré les principaux travaux réalisés : « La réfection de toitures,

l'aménagement de la salle des pèlerins, la création du magasin, la réfection de la façade principale, le forage

pour l'alimentation en eau, etc. Sans compter l'entretien courant que l'association a assumé, seule, jusqu'à la si-

gnature du bail entre la maison de retraite et l'association diocésaine. »

Il a rappelé la venue, en 2001, de la communauté religieuse qui a donné au sanctuaire un élan de spiritualité qui lui faisait défaut. Mais a précisé : « L'attente se doit d'être cordiale, car l'action est commune : préserver le sanctuaire et affermir notre foi ». Depuis ce bail, en effet, l'association ne peut plus entreprendre de travaux, mais elle continue à les financer en partie et en fonction de ses moyens.

Jean-Jacques Polozec en a profité pour lancer un appel à l'adhésion à ceux qui ne sont pas encore membres. À la suite, la procession s'est déroulée autour de la chapelle; la vierge a été portée par les pères et le prêtre a béni les villages environnants et les terroirs.

GIL